

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

GAZETTE DES CAMPAGNES

Journal du Cultivateur et du Colon, paraissant tous les Jedis

ABONNEMENT

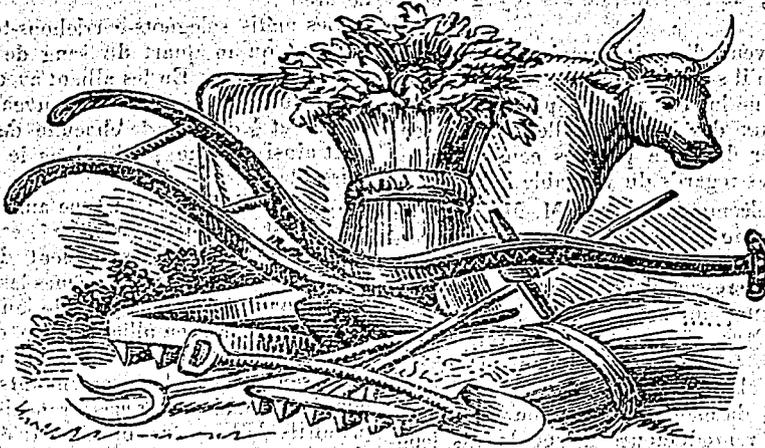
\$1.00, payée invariablement d'avance.

L'abonnement date du 1er avril, 1er juillet, 1er octobre, ou 1er janvier.

On ne s'abonne pas pour moins d'un an.

Tout avis de cessation d'abonnement devra être donné à ce bureau, par écrit, un mois d'avance.

Si la guerre est la dernière raison des peuples, l'agriculture doit en être la première.



ANNONCES

Le insertion, 10 cts. la ligne 2e " etc. 3 cts. " "

Pour les annonces à long terme, conditions libérales.

Ceux qui désirent s'adresser spécialement aux Cultivateurs, trouveront avantageux d'annoncer dans ce journal.

Empirons-nous du sol, si nous voulons conserver notre nationalité

Firmin H. Proulx, Editeur-Propriétaire, à qui toutes lettres, réclamations, envois, etc., doivent être adressés franco

A nos abonnés retardataires

Nous prions de nouveau MM. les abonnés retardataires de payer leurs arrrages de souscription à la *Gazette des Campagnes*. Rien à l'heure qu'il est ne peut les excuser de nouveaux retards. Comme c'est le moment où tous les cultivateurs vendent leurs produits, c'est aussi celui où ils doivent régler toutes leurs petites affaires, et nous les prions de ne pas nous mettre en oubli.

Nous serions désireux de pouvoir agrandir le format de notre *Gazette*, comme il nous a été suggéré par plusieurs de nos abonnés, mais pour cela il faudrait que tous les arrrages d'abonnement fussent payés immédiatement; car, comme plusieurs le savent, nous n'avons pas à compter sur l'appui de ceux qui ont mission spéciale de promouvoir les intérêts de l'agriculture, et ce pour des raisons que nous aurons occasion de mentionner quand le temps en sera venu.

CAUSERIE AGRICOLE

Des bêtes à laine

(Suite)

PRINCIPES SPÉCIAUX DE L'AMÉLIORATION DE L'ESÈCE OVINE.

Les principes que nous avons énoncés dans notre dernière causerie, doivent être sérieusement étudiés par tous les éleveurs canadiens qui s'occupent de l'amélioration du bétail. Comme ils sont le fruit d'expériences longues et coûteuses, il importe beaucoup qu'on s'instruise de ces expériences, afin de ne pas s'exposer à des mécomptes qui peuvent compromettre gravement le succès des travaux de perfectionnement.

M. Malingié dont la science et la pratique font autorité dans

l'amélioration du bétail fait connaître de la manière suivante la méthode généralement suivie dans cette importante opinion.

"Lorsqu'on cherche, en effet, à se procurer une race de bêtes à laines qui réponde aux besoins de l'époque, qui soit par conséquent apte à la boucherie, précoce, douée d'une grande puissance d'assimilation, et par-dessus tout rustique et économique; on est effrayé de la longueur du temps et de la persévérance de volonté qu'il faudrait apporter à cette opération en purant une de nos races indigènes, pour l'amener, petit à petit, à l'aide des appareilllements, des soins et de la nourriture, au degré désiré d'amélioration. On renonce à une pareille entreprise, pour aborder au contraire celle des croisements, beaucoup plus facile au premier abord. C'est naturellement dans les races anglaises que se porte le choix du type améliorateur, puisque seules dans tout l'univers ces races réunissent les conditions désirées.

Cette manière de donner une solution à l'important problème des moyens d'améliorer les bêtes-à-laine est la même en Canada qu'en France. On allie les femelles indigènes avec des Leicester, par exemple, et l'on obtient des produits peu améliorés d'abord, puis, en poussant plus loin le croisement, l'amélioration est plus sensible, mais les métais ne possèdent plus la rusticité désirable et donnent lieu aux inconvénients dont nous avons parlé dans notre dernière causerie. Peu satisfait des résultats obtenus, on espère mieux faire avec une autre race dont on a reconnu les hautes qualités. On obtient quelquefois de meilleurs effets que dans le premier cas, mais qui sont encore loin de satisfaire.

Dans tous ces essais, de croisement avec les races anglais, les années s'accroissent et le temps s'écoule en exigeant de nouvelles dépenses, sans amener le résultat cherché. Le seul moyen d'arriver à une bonne solution pendant une vie d'homme serait de mener de front plusieurs de ces essais; de là complication considérable dans les soins et les faits qui doivent être enregistrés avec une grande exactitude, sans quoi il est impossible de se reconnaître et de suivre la marche des divers croisements.

M. Malingié n'a pas craint de se livrer à ces essais multiples pendant de longues années, recevant les opinions les plus erronées, les conseils les plus contradictoires, frappé de mécomptes désespérants, il fut bien souvent sur le point de voir s'envoler sa dernière lueur d'espérance, de renoncer à tout et de perdre ainsi le fruit de ses veilles, de ses soins, de ses voyages et de ses dépenses.

« Mais, dit l'éminent éleveur, l'esprit humain, faible et circonscrit, a cela de propre, qu'il se tourmente souvent beaucoup pour trouver une chose qui ne lui eût pas échappée s'il eût tenu un compte plus rigoureux des lois naturelles qui lui sont connues, au lieu de se laisser distraire par des considérations accessoires qui détournent les regards du véritable but.

« Dans un croisement quelconque, continue M. Malingié, les expérimentateurs attachent une grande importance à la pureté d'origine des animaux reproducteurs, en raison de la loi naturelle par laquelle les extraits ressemblent à leurs descendants paternels et maternels; non point seulement à leur père et mère, mais à leurs grands-pères, aïeux et arrière-grands-pères ou grand-mères, quelquefois très-éloignés. Il nous est arrivé, comme à beaucoup d'autres observateurs, de retrouver chez de jeunes animaux, et rappelé de manière à ce qu'on ne pût s'y méprendre, le souvenir de reproducteurs morts depuis longtemps, et reconnaissables eux-mêmes par une physionomie particulière ou quelque signe distinctif bien arrêté. Plus donc ces ascendants appartiennent à une race pure, plus leurs caractères, dégagés de mélanges antérieurs, se reproduisent avec pureté, et plus par conséquent le jeune animal reste empreint de ces caractères. Dès lors n'était-il pas logique de tenir le plus possible à l'ancienneté et à la pureté du sang chez le bélier, qui représentait le type améliorateur dont on cherchait à se rapprocher, et de s'éloigner au contraire de ces conditions chez la brebis, dont on s'efforçait de corriger les défauts? Dans le mouvement qu'on imprime à un projectile, l'effet obtenu est non-seulement en raison directe de la puissance d'impulsion, mais aussi en raison de la faiblesse de résistance du milieu dans lequel on opère. Or, ici, le bélier représente la force d'impulsion, et la brebis celle de la résistance, puisque si elle n'y mettait obstacle l'effet complet serait réalisé par la reproduction fidèle du type améliorateur. Il est évident que l'effet du premier sera d'autant plus considérable que sa propre puissance sera premièrement plus grande, ou, en d'autres termes, qu'il appartiendra à une race plus ancienne et plus pure; et, secondement, qu'elle trouvera moins de résistance chez la seconde, c'est-à-dire que la brebis possèdera moins elle-même les conditions d'ancienneté et de pureté de race, si précieuses dans le bélier. Nous avons vu par ce qui précède, et en étudiant les croisements opérés jusqu'à ce jour, que précisément le contraire avait eu lieu dans les croisements; puisque la pureté et l'ancienneté du sang existaient chez les races indigènes à un degré bien plus prononcé que chez les races anglaises, toutes de formation ou de régénération plus ou moins récente. L'imperfection des résultats obtenus dans tous les essais de croisements dépend donc très-certainement de cette intervention de la grande loi naturelle que nous avons reconnue; il fallait rétablir cette intervention, et donner, en faveur du bélier, à cette loi naturelle toute sa puissance et son application. La réussite était à ce prix. »

Ainsi, la dernière espérance de l'illustre agronome résidait dans la destruction de la pureté de la race défectueuse qu'il voulait améliorer afin de donner plus de puissance au type améliorateur. Dans ce but, il importa les béliers les plus purs qu'il put trouver dans la race anglaise New-Kent régénérée par Richard Goord. Puis il mélangea ensemble plusieurs races voisines les moins défectueuses. Les races qui fixèrent son choix furent les races solognote, berrichonne, tourangelles et mérinos. Il ob-

tin de leur union des extraits n'ayant aucun caractère distinctif, sans fixité, sans grand mérite individuel, mais ayant l'avantage d'une grande rusticité, d'être faits aux circonstances locales, et n'apportant dans la formation de la nouvelle race qu'une influence à peu près nulle comparée à celle du type améliorateur.

Les métis solognots-berrichons-tourangeaux-mérinos, ne possédaient qu'un quart du sang de chacune des races qui les avaient formés. En les alliant avec un bélier New-Kent parfaitement pur, on en forma de nouveaux qui possédaient $\frac{1}{2}$ de sang anglais et $\frac{1}{2}$ de sang de chacune des autres races. Ce huitième était ainsi presque perdu dans le sang anglais, à peine reconnaissable.

..... « L'influence du type améliorateur, dit encore M. Malingié, est tellement prononcée et prédominante, que tous les extraits obtenus se ressemblent d'une manière frappante, au point que les anglais eux-mêmes les prennent pour des animaux appartenant à une race pure de leur pays. Mais, ce qui est plus probant encore, en alliant entre eux les mâles et les femelles résultés de cette combinaison, on reproduit des sujets absolument semblables à leurs ascendants immédiats, sans retour prononcé aux anciennes races françaises, auxquelles les éléments primitifs de la mère brebis ont été demandés. Tout au plus s'en reproduit-il quelque léger souvenir, sensible à peine à l'œil le plus exercé. Ces souvenirs, d'ailleurs, disparaissent en les éloignant soigneusement du troupeau, c'est-à-dire en ne livrant pas à la reproduction les mâles et les femelles chez lesquels on les a remarqués. Ceci s'appelle *fixer une race* en lui donnant de jour en jour la faculté plus prononcée de se reproduire d'une manière parfaitement identique et avec des caractères très-bien tranchés.

« Tel a été tout notre secret; secret toutefois dont nous n'avons fait mystère à personne, et que nous avons dévoilé dans chacune des déclarations qui sont demandées lors des divers concours..... »

Les métis ainsi formés dans lesquels entre 50 pour 100 de sang anglais et 50 pour 100 du sang de quatre races indigènes sont maintenant assez fixés pour se reproduire complètement dans leurs descendants avec tous leurs caractères et leurs aptitudes. Aussi sont-ils reconnus généralement comme race particulière; on les désigne sous le nom de *race Charnoise*. Elle conserve toute la rusticité des anciennes races indigènes, les agneaux s'élèvent avec une extrême facilité et supportent sans faiblir le premier été si redoutable aux races anglaises. Elle ne paraît pas souffrir, plus qu'aucune autre race du pays, de la chaleur, du hâle et de la sécheresse.

Nous allons maintenant donner quelques réflexions faites par M. Malingié dans le cours de ses opérations, réflexions que nous croyons utiles à nos lecteurs.

« Dans l'alliance, dit-il, de nos petits brebis de sangs mêlés, pesant en vie, au maximum, 50 livres; avec nos lourds béliers New-Kent-Goord dépassant 200 livres, une crainte nous préoccupait, celle de voir périr, dans la mise bas de produits disproportionnés, des mères précieuses pour nous au double point de vue de leur heureux dévouement de caractères arrêtés, et des peines, des dépenses et du temps qu'elles nous avaient coûtés. Heureusement cette crainte ne se réalisa pas, et nous le comprenons aujourd'hui. Le germe procuré par le bélier se développe en proportion relative à la nourriture qu'il reçoit; or, ici il n'en avait reçu pendant tout le temps de son séjour dans la brebis que la quantité que ces brebis pouvaient lui fournir: aussi leur fruit restait-il petit, et agnelaient-elles sans efforts extraordinaires. Sur plus de deux mille parts, nous n'avons eu qu'un seul accident occasionné par la grosseur démesurée de l'agneau..... »

“ Dès les premiers extraits obtenus de ce croisement de brebis de races mêlées avec des béliers goord (new-Kent), le caractère anglais, reproduit extérieurement avec une extrême intensité, nous donna le plus grand espoir que les qualités supérieures inhérentes à la race, seraient en grande partie reproduites également. Cet espoir ne fut pas trompé. Les jeunes animaux conservèrent la beauté de leurs formes en grandissant; ils s'entretinrent en bon état sans nourriture extraordinaire, et le sevrage ne vint point changer cet état de choses. Les femelles furent soigneusement conservées avec quelques mâles de même composition qu'elles: le reste des béliers fut castré, et le bon état dans lequel ils se trouvèrent à la fin de leur premier automne engagea à les mettre de suite à l'engrais. Ils le prirent comme de vieux moutons de races françaises, et présentèrent à la fin de l'hiver des sujets de 50 à 60 livres, chair nette, ayant 10 à 12 livres de suif, et annonçant par les plus belles apparences extérieures cet état d'obésité étrange.

“ Ces résultats encourageants étaient à constater de nouveau. Ils le furent l'année suivante avec le même succès sur de jeunes produits des mêmes brebis mêlées, servies par les mêmes béliers goord (new-Kent).

“ La troisième année présente un intérêt plus grand encore. Nos premières femelles, qui avaient été conservées avec soin, avaient pu, vers l'âge de vingt mois, être données à des béliers issus de la même combinaison qu'elles, et leurs produits étaient à étudier avec soin. Ils vinrent avec l'ensemble des caractères qui distinguaient leurs auteurs, et avec une homogénéité aussi grande qu'on pouvait l'espérer. Le sang anglais dominait toujours, et les petites doses des divers sangs français employés à la formation des nouveaux animaux continuaient à s'effacer à peu près complètement. Nous disons à peu près car, à l'œil d'un observateur attentif et expérimenté, l'analyse approfondie des sujets faisait distinguer quelques souvenirs des vieilles races françaises chez quelques bêtes, qui les reproduisaient avec une nuance un peu plus prononcée que d'autres. Nonobstant cette observation, le troupeau de ces jeunes animaux issus de père et de mère de la nouvelle race, était aussi identique que possible; beaucoup plus même que la plupart de nos troupeaux indigènes, chez lesquels il est ordinaire de trouver des sujets très-dissémbles.

REVUE DE LA SEMAINE

Le septième et dernier âge de l'Eglise commencera avec le règne de l'Antéchrist et durera jusqu'à la fin du monde. Il sera très-court et préparé par un grand refroidissement de charité vers la fin du sixième âge. Il y aura perte totale de la foi, tous les royaumes seront dans le trouble et l'agitation et se feront la guerre les uns aux autres; il s'élèvera une race d'hommes égoïstes, nonchalants et tièdes. Les pasteurs, les prélats et les princes seront des fourbes; semblables à des arbres d'automne, qui n'ont ni feuilles ni fruits, ils n'auront pas de vertus et ne produiront pas de bonnes œuvres; ils seront des astres errants, des nuages sans eau. Alors le Christ commencera à vomir l'Eglise de sa bouche et permettra que Satan, délié, étende son pouvoir en tous lieux, et que le Fils de perdition exerce les plus terribles ravages dans son royaume, qui est l'Eglise.

Le premier vice du septième âge sera une coupable présomption d'esprit; elle aveuglera tellement les hommes qu'ils ne reconnaîtront plus leurs péchés ni leurs erreurs. Ils s'endurciront dans leurs vices et iront même jusqu'à s'en glorifier. Le second vice de cet âge sera la vaine confiance dans les richesses, les trésors, les objets précieux, les riches ornements, la magnificence des édifices, l'éclat extérieur des choses temporelles et spirituelles. Tous ces biens deviendront la proie de l'Anté-

christ; qui jouira des trésors des églises, des rois, des princes et des grands. Il foulera aux pieds tout ce qui est saint et sacré; il livrera aux flammes et ruinera complètement les temples les plus magnifiques.

Le type de cet âge est l'Eglise de Laodicée, mot qui signifie vomissement. “ Je connais tes œuvres dit St. Jean à l'Ange de cette Eglise; tu n'es ni froid ni chaud. Que n'es-tu froid ou chaud! Mais parce que tu es tiède, et que tu n'es ni froid ni chaud, je suis sur le point de te vomir de ma bouche. Tu dis: je suis riche, je suis comblé de biens; et tu ne sais pas que tu es malheureux, et misérable, et pauvre, et aveugle, et nu.”

Le septième jour de la création du monde est la figure de cet âge. De même que Dieu, après avoir achevé son œuvre, se reposa le septième jour; ainsi, dans le septième âge de l'Eglise, Dieu achèvera son œuvre spirituelle, qu'il avait décrété d'accomplir par son Fils Jésus-Christ, et il se reposera ensuite avec ses saints pendant toute l'éternité.

Le septième âge de l'Eglise est encore figuré par la septième époque du monde. Cette époque sera la dernière du siècle, elle le terminera; le septième âge sera aussi le dernier de l'Eglise.

A cet âge se rapporte enfin le septième Esprit du Seigneur, l'Esprit de science car en ce temps on saura clairement, après que l'Antéchrist aura été détruit et précipité dans l'enfer, que Jésus-Christ est venu sur la terre et qu'il est le Verbe incarné, un Dieu fait homme. Alors, ceux des Juifs, qui vivront encore, feront pénitence.

Si maintenant nous désirons connaître plus en détail le règne de l'Antéchrist, les prodiges et les terribles événements qui signaleront le cours du septième âge de l'Eglise, voyons d'abord ce que dit St. Jean, au chapitre onzième de l'Apocalypse.

Je donnerai mon esprit à mes deux témoins. Ces deux témoins seront Enoch et Elie qui viendront à la fin des temps rendre témoignage à Jésus-Christ par des miracles surprenants, et par leur puissante prédication contre l'Antéchrist et ses adeptes. Et revêtus de cilices, ils prophétiseront mille deux cent soixante jours. C'est-à-dire que, pendant le laps de temps fixé dans ce texte, ils prêcheront aux nations et aux Juifs la fin du monde, le jugement dernier, la pénitence; ils proclameront que Jésus-Christ est le fils de Dieu, juge des vivants et des morts. Ce sont deux oliviers et deux chandeliers debout en présence du Seigneur. Enoch et Elie sont en effet oints de l'huile de la sainteté, de la charité et de la sagesse céleste; de plus, ils verseront l'huile du salut sur les plaies des nations et des Juifs. Ils sont dits debout, parce qu'ils ont été conservés vivants, par la volonté de Dieu; dans le but d'amener les nations et les Juifs à se convertir et à faire pénitence. Si quelqu'un veut leur nuire, un feu sortira de leur bouche et dévorera leurs ennemis; et si quelqu'un veut les offenser, il faut qu'il soit tué de cette sorte. Ces paroles expriment la vertu et la puissance des miracles et des prodiges qu'il sera donné à ces deux saints d'opérer, dans les derniers jours pour confondre l'imposture de l'Antéchrist et de ses adeptes. Ils commanderont aux éléments et la foudre descendra du ciel, à leur parole, et dévorera leurs ennemis. Ce prodige se répétera fréquemment et publiquement pendant le cours de leur mission. Ils ont le pouvoir de fermer le ciel afin qu'il ne tombe point de pluie durant le temps qu'ils prophétiseront, et ils ont celui de changer les eaux en sang, et de frapper la terre de toutes sortes de plaies toutes les fois qu'ils voudront. Par là, nous devons comprendre que les deux saints prophètes frapperont la terre, vers la fin des temps, en présence du fils de perdition, des nations et du peuple d'Israël, de plaies semblables à celles dont Moïse et Aaron frappèrent l'Egypte et de beaucoup d'autres encore. L'Antéchrist les tuera en plusieurs de ces prodiges, qu'il

n'opérera cependant pas d'une manière parfaite, et qu'il accomplira dans un esprit d'iniquité et de mensonge, par la puissance du diable dont il sera possédé, et qu'il adorera.

Et quand ils auront achevé leur témoignage, la bête qui s'élève de l'abîme leur fera la guerre, les vaincra et les tuera. Par la bête, saint Jean désigne l'Antéchrist, qui apparaîtra à la veille du jour, pour ainsi dire, où sonnera la dernière trompette. Il est appelé bête, à cause de sa vie abominable, qu'il passera dans la luxure et les plus infâmes voluptés; à cause de sa cruauté sans exemples, car il sévira contre les chrétiens comme un farouche léopard. Une bête féroce dévore et déchire tout ce qu'elle rencontre; c'est ainsi que l'Antéchrist dévorera et mutilera toutes les choses saintes et sacrées; il abolira le sacrifice continu, il foulera aux pieds le Saint des saints et ne s'inquiètera d'aucun Dieu. Comme le destin final de la bête est de naître et de vivre pour être tuée ou pour périr, ainsi l'Antéchrist naîtra et sera désigné et choisi pour ne faire que le mal et pour courir à sa perte; c'est pour cela qu'il est appelé le Fils de la perdition. Il est dit que la bête s'élèvera de l'abîme, parce que l'Antéchrist parviendra à l'empire par les fraudes les plus sottes et les plus cachées, par les artifices les plus coupables, à l'aide de la puissance des ténèbres. L'Antéchrist cherchera à rivaliser avec Enoch et Elie par d'étonnants mais faux prodiges opérés par artifices diaboliques, mais ne pouvant pas réussir parfaitement, il se vengera de la défaite en les tourmentant, et, par la permission de Dieu, il les fera mourir.

Commentant les versets 1 et 2 du treizième chapitre de l'Apocalypse, lesquels se rapportent à Mahomet, comme figure de l'Antéchrist, et par suite à l'Antéchrist lui-même, Holzhäuser dit, à propos de ces paroles, *et le dragon lui donna sa force et sa grande puissance*: "Satan peut communiquer sa force et sa puissance de deux manières: premièrement, par son assistance, par ses mauvais conseils et en produisant des effets surnaturels: telle fut la puissance qu'il donna à Mahomet et à son empire. Cette première manière est extrinsèque. La seconde est intrinsèque, et elle aura lieu lorsque Satan se revêtira pour ainsi dire du corps et de l'âme de l'Antéchrist, et ne fera qu'un avec lui. Or, cette manière, Dieu ne l'a encore jamais permise à Satan, mais elle lui sera accordée dans le fils de perdition. Lucifer, qui est la créature la plus orgueilleuse qui existe, cherchant toujours dans sa jalousie à imiter la Divinité en toutes choses, entrera dans l'Antéchrist, le formera, le possèdera et se revêtira en quelque sorte de son corps et de son âme, dès le moment de sa conception, dès le sein de sa mère. Il subsistera en lui d'une manière intrinsèque et l'habitera corporellement, de sorte que l'Antéchrist, qui, selon Daniel, sera une bête terrible et merveilleuse, opérera des prodiges incroyables par la force et la grande puissance de Lucifer dont il sera possédé. Et de même que le Verbe de Dieu s'unit véritablement et hypostatiquement à la nature humaine, et que par cette union la Divinité communiqua à l'humanité la force et la puissance d'opérer des miracles pour prouver qu'il est vraiment le Fils de Dieu; ainsi Satan s'efforcera de démontrer par de grands prodiges que la divinité habite spirituellement dans l'Antéchrist, et il parviendra à en persuader presque tous les hommes, à l'exception de ceux dont les noms sont inscrits au livre de vie..... C'est surtout à l'Antéchrist que convient proprement ce nom de *la bête*, parce qu'il sera le plus scélérat et le plus puissant de tous les monarques tures, et que son empire sera le dernier, le plus vaste et le plus puissant; son règne tyrannique résumera tous les autres. Il sévira et rugira comme un lion contre le saint nom de Jésus; et il foulera aux pieds le Saint des Saints comme un ours."

Et leurs corps seront étendus dans les places de la grande ville appelée spirituellement Sodome et l'Egypte, où leur Sei-

gneur aussi a été crucifié. Cette grande ville est la Jérusalem moderne. Elle sera grande par ses richesses, par ses trésors, par les peuples, les nations et les hommes de diverses langues qui l'habiteront. En ce temps-là, Jérusalem deviendra très-puissante et très-célèbre. C'est sur les places de cette ville que demeureront étendus les corps d'Enoch et d'Elie, auxquels il ne sera pas permis de donner la sépulture. Cette ville est appelée *Sodome*, à cause de la ressemblance que Jérusalem aura alors avec Sodome pour les crimes qui s'y commettront, ainsi que par toute la terre. La crainte de Dieu aura disparu, et les impiés de ces derniers temps reproduiront le résumé et le comble de toutes les scènes d'impiété que le monde aura produites depuis son origine. *Et les tribus, les peuples, les langues et les nations verront leurs corps étendus trois jours et demi.* Le jour est ici pris pour une semaine. Ainsi les corps des deux prophètes demeureront exposés à la risée des impiés qui s'en feront un jouet pendant trois semaines et demi. Alors le fils de perdition sera tellement enivré d'orgueil qu'il ira se placer sur le sommet du mont des Oliviers pour s'y faire adorer en public; il se mettra aussi en mesure d'opérer son ascension au ciel. Les hommes érigeront par toute la terre des trophées et des statues magnifiques à l'Antéchrist, ils brûleront de l'encens sur les autels et l'adoreront comme leur Dieu et leur Messie. Tous ceux qui croiront en lui seront conviés à des festins, à des banquets, à des danses, à des noces et à des voluptés de tous genres.

Mais après trois jours et la moitié d'un jour, l'esprit de vie entra en eux de la part de Dieu. Ces paroles indiquent qu'au bout de vingt-quatre jours, Dieu, par sa puissance infinie, fera ressusciter Enoch et Elie d'entre les morts. *Et ils entendirent une voix forte qui leur dit du haut du ciel: Montez ici. Et ils monterent au ciel dans une nuée, à la vue de leurs ennemis.* Pour rendre témoignage à la vérité de la prédication des deux prophètes, Dieu les fera monter au ciel en corps et en âme, en présence de tous les peuples, de toutes les tribus et de toutes les langues, qui seront venus des extrémités de la terre et se seront portés vers le roi de Jérusalem. "Alors l'Antéchrist, dit Holzhäuser, se sentira troublé d'un effroi glacial, et frémissa de rage, et dans l'excès de son orgueil et de sa présomption infernale, voulant donner une dernière preuve de sa divinité et retenir les peuples dans l'erreur, à l'aide de la puissance des démons, il s'élèvera du mont des Oliviers dans les airs, avec une grande majesté, et s'efforcera d'atteindre Enoch et Elie pour les précipiter sur la terre. Mais voilà qu'à ce moment solennel, la vertu du Tout-Puissant le frappe et le précipite lui-même dans la plus grande ignominie et confusion! Un horrible tremblement de terre bouleverse toute la contrée, une grande partie de Jérusalem tombe en ruine, les faux prophètes et la plupart de leurs adeptes sont tués, et le fils de perdition, tombant dans les gouffres de la terre entr'ouverte, est précipité tout vivant dans l'enfer. C'est alors que les restes des nations et des Juifs, voyant de leurs propres yeux la puissance de Dieu, et la déception du faux Messie, leur roi, se convertiront au Seigneur et à son Christ."

Les nouvelles locales ne sont ni nombreuses ni intéressantes. Notons cependant qu'à la Chambre d'assemblée, l'Adresse, proposée par M. le député de Kamouraska, a été adoptée presque sans discussion.

Il était question d'un armistice entre la France et la Prusse, mais la chose a manqué. Le comte de Chambord, dans un manifeste adressé aux Français, réclame, en sa qualité de représentant de la branche aînée des Bourbons, le trône de ses ancêtres.—Le ministère italien a décidé que le transfert de la capitale de Florence à Rome aurait lieu le 1er juillet 1871.

La bulle pontificale relativement à la suspension du concile contient le passage suivant :

Le concile est suspendu par suite de l'occupation sacrilège de Rome, qui pourrait restreindre la liberté du Pape et des évêques, ainsi qu'à l'occasion de la guerre européenne qui empêche plusieurs prélats de quitter leur siège. Néanmoins, le jubilé accordé à l'occasion du Concile continué.

Rome est menacée d'une réforme complète. Les Italiens parlent de démolir le Capitole, l'Eglise et le Couvent de l'*Ara Cœli* pour y élever d'autre chose à la place. Les couvents de l'Adoration Perpétuelle et des Capucins, et le Noviciat de San Adrea au Quirinal, sont pour être rasés. L'Eglise de St. Sylvestre doit être convertie en théâtre et le Chiesa Nova va être transformé en banque.

On trouve que les maisons religieuses occupent trop de place et le gouvernement italien se propose de diminuer le nombre des Eglises.

Le gouvernement italien a commencé par briser les sceaux apposés par le Cardinal Antonelli au Palais Papal du Quirinal et en a pris possession de force.

Tous ces excommuniés sentiront bientôt qu'on ne brave pas impunément la colère du ciel.

Le télégraphe nous apprend que les troupes françaises ont remporté quelques avantages assez importants sur leurs terribles ennemis. Que Dieu place un homme à la tête de la France et les Prussiens auront vu le terme de leurs succès.

Fabrication des instruments agricoles.

Nous lisons dans l'*Evénement* ce qui suit :

Depuis quelques années, l'amélioration des instruments aratoires est devenue nécessaire. Comme toutes les autres branches d'industrie, l'agriculture doit produire à peu de frais pour rencontrer facilement la fluctuation des prix de ses produits. Or il est évident que, grâce à la rareté, et par suite, au prix élevé de la main-d'œuvre, qui se font de plus en plus sentir à la campagne, nos cultivateurs ne peuvent trouver les ressources nécessaires pour subvenir à une existence aisée, sans réduire leurs dépenses de culture en recourant à l'usage des machines améliorées.

Voilà pourquoi nous annonçons avec plaisir l'établissement d'une fabrique d'instruments aratoires, qui sera une précieuse acquisition pour les populations agricoles du district de Québec.

Les directeurs de cette entreprise commenceront leurs opérations dès qu'ils auront un capital souscrit de \$25,000. Ils ont déjà acheté, pour y établir leur boutique la magnifique propriété de M. Légaré, à la petite Rivière St. Charles. Nul doute qu'ils réaliseront promptement le capital demandé. Nous est avis qu'ils ne demandent qu'un versement de 100 sur les actions, qui sont de \$50.00. Pour encourager les personnes qui désireraient contribuer à cette belle entreprise, nous donnons les noms des directeurs provisoires, qui se recommandent d'eux-mêmes : — MM. Chinié & Beaudet, Théophile Ledroit, Dr. F. H. LaRue, Hon. I. Thibeaudeau, O. Leduc, de Québec, M. W. Carrier, de Lévis, et M. L. I. Boivin, de New-Liverpool.

Cette liste est une preuve certaine du succès de l'entreprise; ne manquons pas de l'encourager.

L'égout des terres

Comme nous le disions les travaux d'égouttement sont énormes. On s'étonne à la vue de tout l'ouvrage qu'il a fallu faire pour pécher ces terres de fossés et de cours d'eau comme ceux qui existent actuellement.

Cependant, quels que soient le coût de ces travaux, et les difficultés qu'ils présentent dans leur exécution, il faut les faire, si on veut retirer du sol un revenu qui en vaille la peine. Nous ne doutons nullement que si nos terres étaient mieux égouttées, nos récoltes, et celle du blé surtout, seraient moins sujettes aux mala-

dies qui les font dépérir. Le cultivateur devrait s'efforcer autant que possible, de parer à l'inconvénient des saisons pluvieuses par un bon système d'égouts. Si les terres sont bien égouttées, il pourra semer plus tôt, et conséquemment, moissonner dans la belle saison quand les jours sont encore longs.

Si l'importance de l'égout du sol était comprise, on ne verrait pas autant de terres endommagées par l'eau qui y séjourne.

On perd de l'argent et du travail en s'efforçant de faire produire une bonne récolte par un sol qui n'est pas égoutté convenablement.

Ces jours derniers nous avons l'occasion d'aller faire une promenade sur la ferme Casavant, à St. Dominique. Nous avons pu constater là, pour nous-même, tout l'avantage qu'on retire d'un bon système d'égout. M. Casavant, par le drainage, a pu assainir des fonds où il était impossible de passer. Aujourd'hui ces fonds lui donnent d'aussi bons revenus que les autres parties de sa terre. — *Journal d'agriculture.*

Le sel

Les effets du sel sont excellents pour les grains, les betteraves, pommes de terre, prairies, et dans les proportions de 3 à 400 lbs. par arpent, soit dans les composts, soit sur les récoltes au printemps. Par économie, on se sert du sel qui a servi à la salaison des poissons. Le sel répandu sur les foins et fourrages à la dose de 1 livre pour 100, les empêche de fermenter et les rend plus appétissants. Donné aux bestiaux il leur est très utile et préserve les montons de la cachexie.

Chez M. Gareau de St. Jacques de l'Achigan, nous avons trouvé une preuve frappante de l'utilité du sel. Dans une pièce d'avoine de Norvège très-bien réussie d'ailleurs, on avait répandu à peu près 1 1/2 minot de sel par arpent. L'avoine n'avait pas été mangée et la paille était tellement forte qu'elle avait parfaitement supporté un coup de vent qui avait abattu plusieurs granges environnantes. Dans une pièce voisine où l'on n'avait pas mis de sel, la semence avait beaucoup souffert des vers. — *La Semaine Agricole.*

Petite chronique

Un comité nommé par le Conseil Agricole, composé du Rév. M. Tassé, MM. Joly, Browning et Benoit, se sont rendus le deux courant dans les Cantons de l'Est, afin de choisir une localité pour y établir une Ecole d'agriculture anglaise.

Le 2, ces messieurs ont rencontré les syndics de la Corporation du collège St. Francis de Richmond; le 3, l'Université de Lennoxville, et le soir du même jour ils ont rencontré un certain nombre des plus importants propriétaires de Compton, qui se sont engagés, ainsi que les corporations du collège de St. Francis et de l'Université de Lennoxville, à faire tous les frais d'installation d'une école d'agriculture et d'une ferme-modèle y attachée, si le Conseil juge à propos de leur garantir l'octroi accordé aux écoles agricoles de Ste. Anne et de l'Assomption.

Le Conseil d'agriculture a tenu ses séances le 26 et 27 octobre dernier, à Montréal. M. H. G. Joly a été élu Président de ce Conseil, pour l'année 1870-71.

La résolution suivante a été proposée par M. Browning : " Que ce conseil étant un corps public et ses délibérations étant d'un grand intérêt surtout pour la population agricole, la presse soit informée du temps des réunions du Conseil et soit invitée à y assister. " Cette résolution a été remise pour plus amples informations. Il serait nécessaire que la presse fût présente aux réunions du Conseil agricole. Nous hésitons cependant à croire qu'on en vienne à cette conclusion.

On a accordé à M. Bernard, rédacteur de la *Semaine Agricole*, \$100 pour payer les frais de voyage nécessités par ses lectures publiques sur l'agriculture.

Le Conseil a discuté longuement la question du journalisme agricole et on en est venu à décider que les arrangements actuels avec les Imprimeurs-Editeurs de la *Semaine Agricole* (MM. les propriétaires de la *Minerve*) soient continués par une nouvelle période de six mois à dater de l'expiration du présent arrangement. "

— M. J. Bte. Lucas, de Vaudreuil, a trouvé dans son jardin une betterave qui pèse 22 livres.

— M. Benjamin Valois, de Vaudreuil, a trouvé une patate qui pèse deux livres et demie.

— Le 15 octobre dernier un homme de Rimonski ramassait dans son champ, environ une pinte de belles fraises. Ce fait était digne d'attention : aujourd'hui cependant nous avons quelque chose de mieux encore. Le même individu, le quatre du courant, cueillait plusieurs de ces fruits délicieux. Notre climat s'améliore et il ne faudra pas être surpris si dans quelques années nous cultivons les oranges en plein air. — *Voix du Golfe.*

— Un de nos ouvriers a trouvé, sur la montagne avoisinant le Collège de Ste. Anne, des framboises très-mûres à la dernière semaine d'octobre.

Nous lisons dans l'*Evénement* du 9 novembre :

“ Les agents d'immigration se plaignent que le Canada n'est que très insuffisamment connu en Europe, malgré les efforts tentés jusqu'ici, et demandent que l'on prenne de nouvelles mesures pour disséminer dans les centres européens des informations complètes sur les ressources du pays et les avantages qu'il offre à l'émigrant. ”

Nous espérons que, pour obtenir ce but tant désiré par les agents d'immigration, l'on s'empressera de faire la distribution de quelques milliers de volumes sur l'*Emigration en Canada* qui comprennent actuellement l'atelier du Relieur. On pourra plus tard en faire imprimer une deuxième édition, plus considérable encore que la première, si le besoin s'en faisait réellement sentir. ”

— Nous accusons réception d'une Sérénade par M. Weckerlin, intitulée : *Cette fleur de l'âme s'appelle l'amour*. Les amateurs de musique peuvent se la procurer chez l'Éditeur, M. A. Lavigne, marchand de musique, à Québec, No. 113, rue St. Jean.

— Nous sommes forcé de remettre à plus tard la correspondance d'*Un colon du comté de Charlevoix*.

RECETTE

Danger de poêles en fonte chauffés au rouge

Les journaux ont signalé plusieurs cas d'asphyxie, suivis de mort, par des poêles en fonte chauffés au rouge. Il est utile d'en expliquer la cause, afin d'en prévenir le danger.

La fonte neuve contient généralement 30% de carbone ; or, il arrive que, lorsque l'on chauffe au rouge un poêle composé de cette matière, le carbone qu'elle renferme se combine avec l'oxygène de l'atmosphère ; le métal se transforme en fer ou en oxyde à la surface. Cette combustion du carbone étant très lente, vu la densité de la fonte, il se forme de l'oxyde de carbone, et, si l'on n'y prend garde, on sent bientôt un assoupissement qui dégénère en anesthésie, et par suite en asphyxie lorsque l'action est prolongée. Cette dernière période arrive surtout quand la pièce dans laquelle on se trouve ne reçoit pas de courant d'air.

On doit donc éviter de faire rougir ces sortes de poêles, surtout quand ils sont neufs, et quand la pièce chauffée est étroite et peu ventilée. On a aussi l'habitude de noircir ces poêles avec de la mine de plomb (graphite, plombagine) ; c'est encore un danger à signaler. La mine de plomb contient 0.95 de carbone sur 3.5 de fer. Ce carbone, en brûlant dégage aussi de l'oxyde de carbone et tend à rendre l'atmosphère délétère.

FEUILLETON

LA FILLE DU BANQUIER

SECONDE PARTIE

XXXIV

La haine de Kalu. — Une découverte inespérée.

Jeanne était assise près de la table, mais elle se leva quand elle vit Kalu entrer, suivi de son maître.

Elle laissa échapper un cri étouffé, lorsque ses regards se fixèrent sur le visage froid et sévère de Mortagne. Ce cri était comme celui que pousse l'oiseau lorsqu'il rencontre dans le feuillage l'œil fascinateur du serpent.

— Que venez-vous faire ici ? demanda-t-elle d'une voix que la crainte faisait trembler. Allez-vous en ! allez-vous en ! Je vous en supplie, ne me torturez plus !

— Silence, folle ! on ne vous veut pas de mal. J'ai besoin de vous questionner, voilà tout.

— Parlez ! murmura-t-elle ; à tout ce que je pourrai répondre, je le ferai.

— Il faut que vous soyez endormie. Jeanne, répliqua Mortagne, d'un ton dur et froid ; et quand je voudrai que vous répondiez, vous répondrez.

Jeanne aurait voulu détourner la tête pour échapper à son regard, mais le charme était déjà sur elle, et elle en ressentait les effets.

Mortagne leva la main, et l'étendit sur la jeune fille.

— Dors ! dit-il, d'une voix pleine d'autorité. Je veux que tu dormes !

L'effet de ces paroles et du geste fut magique.

Jeanne tomba sur une chaise, et regarda Rodolphe avec ses grands yeux vagues et étrangement dilatés.

— Dors ! répéta Mortagne.

Les paupières obéissant au mouvement de la main du magnétiseur se fermèrent lentement ; un poids invisible semblait peser sur elles.

Jeanne leva les mains, comme pour supplier son bourreau. Ses lèvres tremblèrent, sa respiration devint courte, sa poitrine se souleva, puis tout devint calme, et sa tête tomba doucement et graduellement en arrière.

Elle dormait.

La figure de Mortagne exprima une sorte de joie sombre.

— Tu dors ? demanda-t-il.

— Oui, murmura la victime.

Il s'approcha de quelques pas, et posa un moment le bout de ses doigts sur ses paupières, en ayant ses propres yeux dirigés comme deux points de feu sur son cerveau.

Il resta ainsi quelques secondes, puis il parla :

— Emma Keradeuc ! la voyez-vous ?

Le sein de la somnambule se souleva convulsivement... ses mains s'agitèrent comme si elle eût voulu saisir un objet passant devant elle, et son visage exprima une indicible terreur.

— Que voyez-vous ?

— Un corps blanc flottant dans l'eau ! C'est une femme ; mais je ne puis distinguer sa figure.

De grosses gouttes de sueur roulaient sur le front de Mortagne, mais il maîtrisa son émotion, et continua d'un ton de commandement :

— Regardez ! je veux que vous regardiez bien. La voyez-vous maintenant ?

— Non ! oui ! ... oui ! Ils la soulèvent dans un bateau... je vois son visage !

Jeanne s'arrêta, et puis ajouta en joignant les mains comme pour rendre à Dieu des actions de grâce, sauvée ! elle est sauvée ! Il serait difficile de dire à quelle émotion était en proie Rodolphe Mortagne, en attendant ces paroles de la véracité desquelles il était convaincu.

Il chancela en arrière, et plus d'une minute s'écoula avant qu'il pût redevenir assez maître de lui pour recommencer ses questions.

— Emma Keradeuc est-elle vivante ? demanda-t-il.

— Oui, elle vit.

— Où est-elle maintenant... au moment où je parle ?

— A bord d'une barque de pêcheur. Un vieillard se penche sur elle... un autre... un jeune homme est agenouillé à ses pieds. Je ne puis voir leurs visages.

Mortagne passa les mains sur les yeux de Jeanne.

— Je veux que vous voyiez ! dit-il... faites attention et regardez bien !

La somnambule, par un effort convulsif, se leva à moitié de dessus sa chaise. Ce fut de sa part un mouvement d'étonnement ; sa figure parut s'inonder de joie, et un sourire courut sur ses lèvres.

Mortagne fit un geste de la main ; le sourire de Jeanne s'effaça,

et, en poussant un soupir de douleur, elle retomba sur sa chaise.

— Vous avez vu quelqu'un que vous connaissez ? dit Mortagne.

— Oui ! oui !

— Son nom ?

Elle hésita ; mais le merveilleux pouvoir de son persécuteur la domina, et elle répondit :

— Georges France !

Mortagne bondit comme si un serpent l'avait mordu.

— Impossible ! murmura-t-il ; regardez encore !

Il y eut une pause ; les traits de Jeanne s'agitèrent de nouveau convulsivement, et elle fit la même réponse.

— Il vit ! cria Mortagne ; il vit pour faire de moi un objet de risée ! Tu entends, Kalu ! tu entends !

Mortagne se tourna vers le Javanais ; mais celui-ci s'était retiré dans l'ombre, et ses traits n'étaient pas visibles.

Ils sont ensemble... heureux... et...

Il porta les mains à ses tempes, et les serra de toutes ses forces.

— Je deviendrai fou ! je deviendrai fou ! s'écria-t-il.

— Un homme peut échapper une fois, deux fois, trois fois, et cependant succomber enfin. Patience ! vous pourrez encore atteindre votre ennemi.

C'était le Javanais qui venait de parler ainsi, et Mortagne trouva de la consolation dans ses assurances.

— Je les poursuivrai jusqu'au bout du monde ! s'écria-t-il ; et cet homme, je le tuerai !... Oui, je le tuerai, Kalu, dussé-je y perdre la vie.

Et, frappé d'une pensée soudaine, il s'adressa de nouveau à Jeanne et lui demanda :

— Vous parliez d'un autre homme ;... d'un vieillard... voyez-vous son visage ?

— Oui.

— Vous le connaissez ?

— Oui.

— Qui est-il ?

Cette fois, elle répondit assez vite.

— Le pêcheur... Mathieu.

— Et le bateau ? dis-moi son nom.

— La *Marie-Rosé* de Saint Servan.

Mortagne n'en attendit pas davantage, mais laissant la pauvre fille revenir comme elle pourrait de son sommeil magnétique, il s'enfuit, suivi de Kalu qui semblait glisser sur les pas de son maître comme une ombre.

Dans la salle commune, Mortagne rencontra Matteo, botté, éperonné, et prêt à se mettre en voyage.

— Parfait ! dit-il. J'ai besoin de vous... vous partez dans une heure.

— Pour Liverpool ?

— Non, pour la France. Nous aurons bientôt de la besogne, et si vous êtes l'homme que je vous suppose être, vous serez content de la part de travail et de récompense que je vous réserve.

XXXV

Encore la mère et la fille

La nuit s'était écoulée, et le jour avait ramené le calme dans la nature, lorsque la femme de chambre de Varina, en entrant chez sa maîtresse, la trouva étendue sur le plancher, comme nous l'avons laissée dans un précédent chapitre.

Avant que la servante fut revenue de son étonnement, Varina s'était relevée, et d'un geste impérieux, elle lui ordonna de se taire.

— Il est à croire que je me suis évanouie, durant l'ouragan de cette nuit, dit-elle, et que je suis tombée de la chaise. Je ne me rappelle rien qu'un éclair extrêmement brillant, qui a été immédiatement suivi d'un effroyable coup de tonnerre. Pourquoi me regardez-vous ainsi ? Le danger, s'il y en a eu, est passé. Voyons, débarrassez-moi vite de cette robe de bal, qui me donne un air étrange, au grand jour.

La servante ne répliqua pas, mais se hâta d'aider sa maîtresse à changer de toilette.

Cela fait, elle rassembla les tresses de cheveux de Varina, qui tombaient épars sur ses épaules.

Mais si la femme de chambre ne dit rien, on peut être sûr qu'elle n'en pensa pas moins.

Sa toilette du matin terminée, Varina descendit dans le petit salon où se tenait habituellement sa mère.

Toute la fraîcheur de ses joues avait disparu, et avait fait place à une blancheur de marbre ; mais ce fut d'un pas ferme, et le regard fixe qu'elle entra dans le boudoir de la comtesse Rosati.

Ce boudoir mérite un mot de description, par le luxe et la richesse de ses ornements.

D'énormes glaces vénitiennes, dont les cadres richement sculptés contrastaient avec le satin de couleur mauve qui ornait les murs, donnaient à cet appartement un air de grandeur remarquable.

Des tapis de velours couvraient le parquet, et sur le plafond, fait en forme de dôme, un illustre artiste avait peint des scènes champêtres, qui n'étaient certainement pas indignes de Boucher et de Watteau.

La cheminée était en marbre du blanc le plus pur ; dessous était une magnifique pendule et deux vases merveilleux sortis de la manufacture de Sèvres. Le reste du mobilier était blanc et or, relevé, comme les murailles, par la couleur mauve du satin.

C'était un boudoir comme la du Barry et la Pompadour aimaient à en créer au temps de leur puissance.

Les portes en verre dépoli ouvraient sur un balcon de pierre, qui avait vue sur un vaste jardin ; et le balcon lui-même était à une douzaine de pieds environ au-dessus du niveau du terrain.

L'Italienne était sur ce balcon lorsque Varina entra dans le boudoir.

Elle entendit ouvrir la porte, et, en se retournant, vit sa fille.

Elle s'avança vite vers Varina, en lui tendant les bras.

Mais celle-ci, debout, à quelques pas, demeura immobile.

Elle ne répondit pas au geste d'affection de sa mère.

— Varina... mon enfant ! cria la comtesse, alarmée, tu es malade.

Varina vit l'émotion de sa mère, et demeura impassible : elle avait une de ces natures que les circonstances développent, qui dans les chemins battus de la vie semblent indifférentes, mais qui une fois lancées au milieu des luttes s'élèvent à la hauteur de toutes les situations.

— Folle ! folle ! murmura enfin la comtesse. Puis, par un mouvement soudain, elle saisit sa fille par le bras et l'attira vers elle. Folle, insensée ! s'écria-t-elle ; voudrais-tu donc, par un caprice, faire écrouler l'édifice que j'ai si péniblement édifié pour toi ? — Tu entends ? Pour toi ! Réponds ! Est-ce à toi de souffler l'évalanche qui déjà fait trembler notre maison ? Ta folie doit-elle causer notre ruine, celle d'Henri et la mienne ? Réponds !

Et, dans la violence de sa passion, elle secoua fortement le bras de Varina.

— J'ai déjà répondu, répliqua celle-ci avec calme. Le sang du bandit calabrais est vif en moi, et je ne voudrais pas ma liberté pour de l'or. Je ne porterai d'autres chaînes que celles qui auront été rivées par l'affection.

Elle rit mais d'une façon si étrangère que sa mère lui lâcha la main et recula avec une sorte de terreur.

— Je serai digne, continua-t-elle, de la parenté distinguée que vous m'avez donnée, et la fille de Matteo Cordiani mourra plutôt que de devenir la femme du fils d'un misérable avocat.

— Pas tant de fierté ! ton père était un paysan ! dit la comtesse amèrement.

— Mon père était ce que vous me l'avez représenté, un faucon qui est allé chercher sa compagne dans l'aire d'un aigle ! dit Varina avec fierté.

— Et qui a payé de sa vie cette témérité, répliqua sa mère. Mais pourquoi, ajouta-t-elle, remuer les cendres d'une tombe qui est fermée depuis de longues années ? Ton père est mort pour moi, absolument comme si son ombre ne s'était jamais glissée entre moi et la lumière. Sois sage, Varina ! oublie que cet homme a jamais existé, comme je l'avais fait moi-même, jusqu'au moment où ton fol orgueil m'a forcé à réveiller des secrets enfouis avec lui dans le tombeau.

— Vous connaissez ma réponse, répliqua Varina ; et je vous prie aussi de vouloir bien faire savoir à Henri Delagrave que je n'épouserai jamais Ephraïm Mouton.

— Mais, s'écria sa mère, si cet avocat exécute ses menaces, et il a le pouvoir de le faire, nous sommes ruinés, déshonorés.

— Le déshonneur qui tombe sur le nom de Delagrave ne m'atteint pas, répliqua Varina ; je suis la fille d'un galerien, comme vous me l'avez rappelé tout-à-l'heure, et la honte des autres n'a

pas de quoi m'inquiéter.

La figure de Varina était pâle, livide ; on eût dit la figure d'un cadavre.

— Certainement ! je suis votre enfant, à vous et à *lui*, répondit Varina. Moi aussi j'ai mon orgueil, et je ne renierai pas mon sang.

— Varina ! es-tu folle ?

— Non ; mais je l'ai été. La raison me revient.

La comtesse lui prit la main, sans qu'elle opposât de résistance, et la conduisit au sofa.

Varina s'assit machinalement, et sa mère se plaça à côté d'elle.

— Oublie l'affreuse révélation que je t'ai faite, lui dit cette dernière ; ou si tu t'en souviens, rappelle-toi pourquoi elle t'a été faite.

— Pourquoi ?

— Afin que tu saches à quel point il dépend de toi de garder ou de perdre la richesse dont tu jouis actuellement ; bien plus, de la doubler et de la tripler ! car, une fois que tu seras la femme d'Ephraïm Mouton, les titres de cette fille aux propriétés que nous détenons actuellement cesseront d'exister.

— Comment cela ?

— Comment cela ? répéta la comtesse avec une sorte de colère. Ne t'ai-je pas dit que le testament, — tu entends : le testament — qui, si on l'exécute, nous réduirait à la mendicité, — te sera remis entre les mains, dès que tu auras signé le contrat de mariage.

— Signé ! et de quel nom ?

Varina s'était levée en parlant, et sa mère, inquiète de l'étrangeté de ses manières, l'avait imitée.

— De quel nom ! qui est-ce donc qu'il te prend, Varina ? De quel nom voudrais-tu signer autre que celui de Delagrave ?

— Du mien.

Les joues de la comtesse s'enflammèrent : et son petit pied frappa impatiemment le parquet.

Elle maîtrisa, toutefois, par un effort, la passion qui la gagnait, et dit avec une sorte de sifflement :

— Tu préfères le nom de Rosato.

Varina leva les yeux sur sa mère, sans crainte, presque d'un air dédaigneux, et répondit avec fierté, mais sans colère :

— J'ai dit le mien. Le nom de mon père, qui était le *vôtre*, est le mien.

Comment ! que veux-tu dire ? murmura la comtesse qu'alarmant la froide détermination de sa fille.

— Je veux dire que Varina Delagrave n'existe plus. Le nom que portait mon père *était* à vous ; il est le mien. Je suis Varina Cordiani.

L'Italienne, les yeux dilatés, et la bouche toute grande ouverte, regarda sa fille, dans un silencieux étonnement.

Deux fois elle essaya de parler, mais les sons expirèrent sur ses lèvres.

La surprise, un moment, l'avait rendue muette.

La comtesse s'approcha de nouveau et posa encore la main sur le bras de sa fille, mais cette fois son toucher avait la douceur du velours, comme sa voix. La tigresse cachait ses griffes.

— Varina mon enfant, dit-elle, regarde autour de toi et réfléchis. Voudrais-tu voir ta rivale maîtresse d'une propriété comme celle-là ? d'une maison qu'un mot, un tout petit mot de ta part, t'assurera à jamais ?

Varina garda le silence.

— Voudrais-tu voir cette pâle beauté devenir la joie des cercles qui se presseront pour offrir leurs hommages autour du trône où tu as régné en souveraine ? Un trône d'or, Varina, n'a jamais manqué d'adorateurs.

Les sourcils de Varina se contactèrent légèrement, mais elle ne répondit pas.

La comtesse la regarda attentivement et continua d'une voix qui alla à son oreille, douce comme le sifflement d'un serpent :

— Tandis qu'Emma Delagrave....

— Delagrave !

Varina tressaillit.

— La nièce d'Henri, la fille de son frère aîné. Es-tu donc jalouse qu'elle porte un nom que tu as rejeté avec tant de mépris ? Ne crains rien. Elle le quittera bien vite pour prendre celui de l'homme que tu aimes, celui de Georges France.

— Assez, ma mère ! assez ! on, en vérité je deviendrai folle. Ôtez votre main, dis-je, et cessez de me torturer.

Et repoussant la main de sa mère, Varina, pâle et tremblante,

recula de quelques pas et s'appuya contre le marbre de la cheminée.

Son calme avait disparu, et, avec un cri d'agonie parti du cœur, elle se couvrit la figure de ses mains.

Le visage de la comtesse s'illumina d'un rayon d'espérance, et elle reprit :

— Réponds-moi, *carissima* ! enfant de mon cœur, réponds-moi ! veux-tu voir Emma Delagrave, et elle appuya sur ce mot, maîtresse, maîtresse du château de Moidrey ?

Varina ne répondit que par des sanglots.

Le chagrin, la rage et le désespoir gonflaient son sein, et des larmes brûlantes coulaient à travers ses doigts.

— Epouse cet homme, Ephraïm Mouton, etc.

Mais avant qu'elle pût continuer, Varina l'interrompit d'un geste.

— Jamais ! je le jure ! cria-t-elle ; mais je jure aussi que, Varina Cordiani vivante, jamais, non jamais Georges France n'épousera Emma Delagrave.

Elle se dirigea promptement vers la porte, avant que sa mère pût la retenir. Arrivée sur le seuil, elle s'arrêta, et elle ajouta, avec un sourire sombre et plein de menaces :

— Mon père, le bandit m'a légué deux choses : un cœur qui ressent une injustice, et un courage qui saura la venger !

La porte se referma derrière elle, et ainsi finit cette étrange entrevue entre la mère et la fille.

(A continuer.)



DISTRICT DE KAMOURASKA

Une session de la Cour du Banc de la Reine, ayant juridiction criminelle pour le district de Kamouraska, sera tenue au Palais de Justice de St. Louis de Kamouraska, le CINQUIÈME jour de DECEMBRE prochain, à DIX heures A. M.

Je donne, en conséquence, avis à tous ceux qui veulent agir contre les prisonniers détenus dans la prison commune de ce district, qu'ils soient alors et là présents pour agir ainsi contre eux en autant qu'il sera juste ; et je donne également avis à tous les Juges-de-peace, coronaires, cométables et Officiers de la paix, dans et pour le district susdit, qu'ils apparaissent personnellement avec leurs rôles, indictments et autres documents, pour faire ce qui, dans leurs différentes charges, doit être par eux fait.

V. TACHÉ.

Bureau du Sherif, St. Louis de Kamouraska, 7 nov. 1870.

DEMANDE AU PARLEMENT

AVIS est par le présent donné qu'il sera demandé à la Législature de la Province de Québec, à sa prochaine Session, pour les propriétaires de la Pointe et de la Pêche à Marsouin de la Rivière-Ouelle, un acte pour les incorporer en Société et pour d'autres fins, sous le nom de "Société de la Pêche à Marsouin de la Rivière-Ouelle," et pourvoir au mode d'en répartir et assigner les actions entre tous les dits co-propriétaires, à raison de leurs parts des dits droits et propriété.

PUBLIC NOTICE

IS hereby given that at the next Session of Parliament, for the Province of Quebec, a demand will be made in behalf of the proprietors of the lot called "la Pointe et la Pêche à Marsouin de la Rivière-Ouelle," for an act to incorporate them and for other purposes, under the name "Société de la pêche à marsouin de la Rivière-Ouelle," and to provide a mode to divide and assign the shares thereof between all the said co-proprietors, in ratio of their shares in the said rights and properties.